



MAIRIE DE VIARMES
Place Pierre Salvi – Boîte postale 10
95270 VIARMES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire
à la salle La Cantinoise de VIARMES

ORDRE DU JOUR

JEUDI 1^{er} AVRIL 2021 à 20 heures
En salle La Cantinoise à VIARMES

En raison des mesures de couvre-feu prises par le gouvernement, le conseil municipal se tiendra en l'absence de public et sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : <https://viarmes.fr/>

- Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 3 mars 2021.
- Informations sur les décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

FINANCES :

1. Approbation du Compte de Gestion 2020 – Budget Commune
2. Vote du Compte Administratif 2020 – Budget Commune
3. Affectation des résultats 2020 au Budget 2021.
4. Vote des taux d'imposition 2021
5. Vote des subventions municipales 2021
6. Autorisation au Maire à signer la convention 2021 d'objectifs et de moyens avec le Comité des Fêtes.
7. Vote du Budget Primitif 2021 – Commune.
8. Admission en non-valeur des créances irrécouvrables.

URBANISME :

9. Acceptation du don de la parcelle AK 261 sise Le Feslay
10. Dénomination en « Avenue Clémenceau » de la portion comprise entre le rond-point Foch et le rond-point de l'Orme
11. Mise en place d'un dispositif de subvention aux propriétaires occupants dans le cadre de la campagne de ravalement des façades

RESSOURCES HUMAINES :

12. Création d'un poste de gardien-brigadier pour le service de police municipale
13. Mise en place du Compte Personnel de Formation

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

En mairie, le 25 mars 2021

Pour affichage,
Le Maire,